

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL  
POUR L'ASSAINISSEMENT DE  
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 30 septembre 2024

**Délibération n° 2024-095  
Séance du 24 septembre 2024**

---

Information et comptes-rendus portant  
sur les décisions prises par le Président,  
par délégation du Conseil  
d'Administration

---

**Le Conseil d'Administration,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 3211-2,  
L. 3221-10-1 et L. 3221-11,

Vu sa délibération n° 2021-086 du 21 septembre 2021, modifiée, relative à la délégation de  
certaines attributions du Conseil d'Administration au Président,

Vu sa délibération n° 2021-087 du 21 septembre 2021, modifiée, relative à la délégation de  
certaines attributions du Conseil d'Administration au Président en matière de réalisation des  
emprunts et des lignes de trésorerie et de dérogation à l'obligation de dépôt des fonds auprès  
de l'État,

Vu le rapport de présentation en date du 12 septembre 2024, par lequel Monsieur le Président  
l'informe des décisions prises par le Président, par délégation du Conseil d'Administration,

**Après en avoir délibéré**

**Article unique** : Prend acte de la liste (jointe en annexe) des décisions prises par le  
Président entre le 2 mai 2024 et le 2 août 2024, par délégation du Conseil  
d'Administration.

**Le Président**

**François-Marie DIDIER**

## Décisions portant sur des emprunts ou des lignes de trésorerie

NUMERO	DATE	OBJET
2024-036	09/02/2024	<p>Lettre de renonciation relative au contrat de financement de six cents millions d'euros, conclu entre la banque européenne d'investissement (BEI) et le SIAAP en date du 12 juin 2013 (aménagement Seine-Aval n° serapis : 2012-0253, n° Fi : 82693/FR) et au contrat de financement de deux cent cinquante millions d'euros conclu entre la BEI et le SIAAP en date du 8 et 10 décembre 2020 (refonte Achères Seine-Aval, n° serapis : 2019-0784, n° Fi : 91726/FR).</p> <p>Les deux contrats de financement stipulent que la survenance d'une procédure judiciaire à l'encontre du SIAAP constitue un cas d'exigibilité anticipée entraînant le remboursement immédiat des sommes encore dues au titre du prêt. L'objet de la lettre de renonciation est d'acter la renonciation, par la BEI, à ses droits à exigibilité anticipée, exigibilité résultant de l'existence de la procédure du groupement Passavant Impianiti d'une part, et d'un défaut de déclaration d'autre part, sous condition résolutoire qu'aucune décision de justice ne vienne affecter la situation financière du SIAAP ou soit susceptible de l'avis de la banque d'entraîner un risque réputationnel pour la banque. En contrepartie de cette renonciation, une somme de 10.000,00€ est due par le SIAAP.</p>
2024-044	09/02/2024	Souscription d'un emprunt de 50 000 000€ auprès de la banque postale
2024-043	21/03/2024	Souscription d'une ligne de trésorerie interactive d'un montant de 30 000 000 euros auprès de la caisse d'épargne et de prévoyance d'Île-de-France
2024-046	09/02/2024	Souscription d'une ligne de trésorerie d'un montant de 30 000 000 euros auprès de la caisse fédérale du crédit mutuel

## Décisions en matière de marchés publics



Numero de marché ou d'ensemble unique	N° d'affaire	Libellé de l'affaire	Attribitaire	Montant	Durée	Date de la décision
24037	24S0116	Conception d'outils ludopédagogiques grand public sur préservation du milieu aquatique	EREDEJEUX	14304.14	2 mois	15/05/2024
24098	24S0112	Dératisation, désinsectisation et lutte contre les nuisibles sur les sites de Seine-Aval et Seine-Gresillons	SARP HYGIENE BATIMENT	39 000,00 €	voir jusqu'au 31/08/24	22/05/2024
24104	24S0054	Prestation de blanchisserie pour les usines	GEORGES SAS	39 999,00 €	1 an	28/05/2024
24111	22S0297	Acquisition d'une solution logicielle pour la gestion des documents administratifs et moyen de preuves des fournisseurs	E-ATTESTATION.COM	7 056,00 €	1 an à partir du 19/06/24	11/06/2024
24114	24S0137	Prestation de déménagement pour le siège	ORGANIDEM	23 555,00 €	6 mois	14/06/2024
24116	24S0146	Sécurisation des Closeaux	MACEV SARL	36 420,00 €	voir jusqu'à achèvement définitif des prestations	21/06/2024
24129	20S0165	Service d'abonnement, assistance courrage et conseil pour la gestion de la dette et des instruments financiers	ORFEOR	36 000,00 €	4 ans	27/06/2024
24152	20S0090	Fourniture de bois dérivés	ETS GEORGES VILLATTE	40 000,00 €	3 ans	17/07/2024
24169	19S0095	Fourniture de solutions lavantes et rinçantes et autres dispositifs de secours	Hg3	39 999,00 €	1 an	25/07/2024
PROCEDURE DEROGATOIRE DAL						
	24S0010	LOT 15 - Affranchissement	QUADIENT	2342.80	1 jour	17/05/2024
	24S0010	LOT 22 - Achat de sièges	MODA	12102.66	1 jour	17/05/2024
	24S0010	LOT 01 - Dérivés alimentaires	NESPRESSO	380,00 €	1 jour	17/05/2024
	24S0010	LOT 14 - Commande de bouquets et couronnes mortuaires	INTERFLORA	194.95	1 jour	23/05/2024
	24S0010	LOT 20 - Réparation de véhicules utilitaires	KOLLE	20 000,00 €	1 an	11/06/2024
	24S0010	LOT 15 - Affranchissement	LA POSTE	522,00 €	1 jour	13/06/2024
	23S0523	LOT 03 - Fourniture de bureau	UGAP	1101.58	1 jour	14/06/2024
	23S0523	LOT 01 - Papier A4	UGAP	1 176,00 €	1 jour	14/06/2024
	23S0523	LOT 04 - Fauteuil de bureau	UGAP	883.90	1 jour	14/06/2024
	23S0523	LOT 02 - Mobilier de bureau	UGAP	4794.09	1 jour	14/06/2024
	24S0010	LOT 06 - Abonnement	EURO ENERGIES	1102.68	1 an	24/06/2024
	23S0523	LOT 02 - Mobilier de bureau	UGAP	9096.90	1 jour	24/06/2024
	24S0010	LOT 01 - Dérivés alimentaires	BOULANGER	290.63	1 jour	04/07/2024
	24S0010	LOT 13 - Electro-ménagers	BOULANGER	215.63	1 jour	04/07/2024
	23S0523	LOT 03 - Fourniture de bureau	UGAP	1612.57	1 jour	04/07/2024
	24S0010	LOT 13 - Electro-ménagers	BOULANGER	937.25	1 jour	08/07/2024
	24S0010	LOT 01 - Dérivés alimentaires	NESPRESSO	380,00 €	1 jour	17/07/2024
	24S0010	LOT 15 - Cartouches d'impression	QUADIENT	360,00 €	1 jour	17/07/2024
	24S0010	LOT 01 - Capsules	NESPRESSO	359.96	1 jour	30/07/2024

## Décisions autres que celles relatives aux emprunts, aux lignes de trésorerie ou aux marchés publics

Numéro	Date	Objet
DE-2024-033	24/06/2024	Avenant n° 4 à la convention du 17 mai 2016 entre le SIAAP et Clichy la Garenne pour occupation temporaire d'une parcelle de la ville de Clichy dans le cadre de la refonte de l'usine de Clichy du SIAAP
DE-2024-042	29/07/2024	Convention d'occupation temporaire du domaine public du syndicat des eaux d'Île-de-France à Neuilly-sur-Marne